



## FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE

des clubs de **Scrabble**® francophone

4545 Pierre-de Coubertin

Montréal (Québec)

H1V 0B2

### PROJET

#### PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE LA FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES CLUBS DE SCRABBLE® FRANCOPHONE, TENUE LE 2 JUIN 2018, À DRUMMONDVILLE

##### 1. VÉRIFICATION DU QUORUM ET DU DROIT DE PRÉSENCE

Le quorum est respecté, puisqu'il est fixé, selon les règlements généraux de la FQCSF, au nombre de membres présents.

**Annexe 1**

##### 2. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Ouverture de l'Assemblée par la présidente du Conseil d'administration, Lyne Boisvert, à 10 h 04.

##### 3. NOMINATION DES PRÉSIDENT ET SECRÉTAIRE DE L'ASSEMBLÉE

Lyne Boisvert propose M<sup>e</sup> Roland Grand'Maison pour agir à titre de président de l'Assemblée. Françoise Marsigny appuie.

La proposition est acceptée à l'unanimité.

Monique Desjardins propose Danielle Neveu pour agir à titre de secrétaire de l'Assemblée. Gilles Couture appuie.

La proposition est acceptée à l'unanimité.

##### 4. CONSTATATION DE LA RÉGULARITÉ DE L'AVIS DE CONVOCATION

L'avis de convocation, envoyé le 26 avril 2018, est conforme aux règlements généraux de la Fédération québécoise des clubs de Scrabble® francophone et les délais prescrits ont été respectés.

**Annexe 2**

##### 5. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Le président d'assemblée accepte les demandes de modifications de l'ordre du jour.

Françoise Marsigny propose l'adoption de l'ordre du jour tel que modifié.

Françoise Morin appuie.

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

**Annexe 3**

##### 6. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 3 JUIN 2017

Richard Lapointe propose la dispense de la lecture du projet de procès-verbal de l'Assemblée générale du 3 juin 2017, tel que publié sur le site web de la FQCSF. Jeanne Paris appuie.

Monsieur Jacques Plante demande la correction suivante au Point 10, Sujet 3 : « Le temps de conservation des billets de joueurs (homologuées et tournois) est deux mois après la sortie du classement. »

Au bénéfice de tous, il faut mentionner que le règlement à ce sujet se lit maintenant comme suit (page 48, édition 2017-2018 du CPR) :

Les responsables de clubs doivent conserver les bulletins de joueurs selon le tableau suivant (en considérant le moment où a lieu le tournoi en question) :

Avril à août : jusqu'au 1<sup>er</sup> novembre

Septembre à novembre : jusqu'au 1<sup>er</sup> février

Décembre à mars : jusqu'au 1<sup>er</sup> juin

Lyne Boisvert présente la demande de Madame Yolande Desrosiers du club de Saint-Jérôme d'enlever la phrase suivante au Point 10, Sujet 1 : « Elle donne en exemple le club de Saint-Jérôme, entre autres, qui ne peut permettre l'accès à son local qu'aux 50 ans et plus. »

Renée Lajeunesse propose l'adoption dudit procès-verbal tel que modifié.

Nicole Bernier appuie.

Le procès-verbal de l'AGA 2017 de la FQCSF est adopté à l'unanimité.

## **7. PRÉSENTATION DU RAPPORT ANNUEL ET PÉRIODE DE QUESTIONS**

Lyne Boisvert présente librement son rapport de la présidente.

### **Rapport annuel, pages 5, 10, 11 et 12**

Elle présente le rapport annuel 2017-2018.

**Annexe 4**

Le mandat des directeurs des trois commissions suivantes se termine le 31 août 2018 :

- La Commission des tournois, dirigée par Monique Desjardins.
- La Commission du Scrabble classique, dirigée par Luc Perron.
- La Commission de la promotion, dirigée par Lyne Boisvert.

Monique Desjardins et Luc Perron ont déposé leur candidature pour un nouveau mandat et le C. A. les a acceptées. Le Conseil a décidé que les tâches du directeur de la Commission de la promotion soient intégrées à celles du directeur général qui entrera en fonction le 4 juin 2018.

### **Commission du classement (Marcelle Bouchard)**

M<sup>re</sup> Grand'Maison fait la lecture du rapport de Marcelle Bouchard qui ne pouvait être présente.

**Rapport annuel, page 16**

### **Commission Écho Scrab (Françoise Marsigny et Gilles Couture)**

Gilles fait la lecture du rapport de cette commission.

**Rapport annuel, pages 16 et 17**

Gilles mentionne sa grande surprise quand le C. A. lui a communiqué la nouvelle que l'Écho Scrab devrait diminuer sa taille et son contenu.

Gilles suggère qu'une fois lu, le membre pourrait laisser le magazine dans une salle d'attente (médecins, bibliothèques, etc.), ce qui pourrait servir d'outil promotionnel.

Deux membres expriment leurs vues sur chacune des versions : Michèle Gingras aime consulter la version électronique et Nicole Giroux préfère la version papier.

Françoise Marsigny annonce qu'elle démissionnera de la Commission Écho Scrab puisqu'elle perçoit moins son utilité étant donné le changement de format et la fréquence de publication. Cependant, elle restera jusqu'en septembre pour la publication du prochain numéro et continuera d'agir à titre de relectrice pour les numéros suivants.

Question de Madame Marsigny : Combien y a-t-il d'abonnements à l'Écho Scrab et quel sera l'effet de la version électronique sur ces abonnements ?

**Commission de l'équipe nationale Senior, Vermeil, Diamant et Espoir (Dolorès Fortin)**  
Dolorès fait la lecture de son rapport. **Rapport annuel, page 17**

Dolorès mentionne que 28 joueurs Senior, 12 joueurs Vermeil, 4 joueurs Diamant représenteront le Québec aux Championnats du monde de Tremblant à l'Élite. Il n'y aura aucun joueur dans la catégorie Espoir. Marielle Gingras et Francis Desjardins représenteront le Québec au Défi mondial.

**Commission internet (Richard Verret)**  
M<sup>e</sup> Grand'Maison fait la lecture du rapport de Richard Verret qui ne pouvait être présent.  
**Rapport annuel, pages 17 et 18**

Gilles Couture mentionne que toute photo fournie par les joueurs lors des tournois est la bienvenue.

**Commission des jeunes et du Scrabble® scolaire (Lucie Dion)**  
Lucie fait la lecture de son rapport. **Rapport annuel, pages 18 et 19**

Étienne Leduc et Benjamin Côté ont représenté le Québec à Martigny l'été dernier aux Championnats du monde.

Le Championnat provincial inter-écoles (CPIE) a obtenu un réel succès cette année. Lucie remercie tous les bénévoles qui ont permis la tenue de cet événement.

Claudine Moranville remercie Lucie pour sa disponibilité.

Dolorès Fortin demande si des jeunes représenteront le Québec à l'Élite aux Championnats du monde. Lucie mentionne que deux juniors y participeront, soit Étienne Leduc et Benjamin Côté. Félix Cloutier pourrait s'ajouter, même s'il ne se qualifie pas pour participer au séjour des jeunes.

**Commission lexicale (Michèle Gingras)**  
Michèle Gingras fait la lecture de son rapport.  
**Rapport annuel, page 19**

Michèle annonce qu'elle a démissionné du Comité de rédaction de l'ODS. Elle offre son aide à toute personne qui serait intéressée par cette tâche.

**Commission du règlement (Vallier Tremblay)**  
M<sup>e</sup> Grand'Maison fait la lecture du rapport de Vallier Tremblay qui ne pouvait être présent.  
**Rapport annuel, pages 19 et 20**

Claudine Moranville demande si une nouvelle formation sur la correction sera prochainement offerte. Lyne Boisvert mentionne que Vallier est à la préparer, mais que l'interprétation de certains règlements ne faisant pas l'unanimité, cela complique sa tâche.

Claudine demande s'il ne serait pas possible d'avoir aussi une formation sur Duplitol afin d'avoir des trucs pour mieux corriger et l'intégrer à la formation sur la correction. Nicole Giroux mentionne que le club C'est dur pour l'égo utilise un document préparé par une de ses membres, Éliane Caya. Si Éliane y consent, il pourrait être publié sur le site de la FQCSF.

#### **Commission du Scrabble classique (Luc Perron)**

Luc fait la lecture de son rapport.

**Rapport annuel, page 20**

Luc mentionne que la réponse des participants est meilleure si le tournoi classique est jumelé à un tournoi duplicate. Deux jeunes recrues sont arrivées par le Scrabble classique, soit Xavier Denis et Félix Cloutier.

#### **Commission des tournois (Monique Desjardins)**

Monique fait la lecture de son rapport.

**Rapport annuel, pages 20 et 21**

Question de Nicole Giroux : Comment expliquer le délai à afficher le nom des participants à un tournoi sur le site de la Fédé ? Dans le cas du tournoi C'est dur pour l'égo, plusieurs jours se sont écoulés avant que la liste ne soit publiée sur le site internet.

Réponse de Monique Desjardins : Le webmestre était absent.

Commentaire de Guy Couture : Les directeurs de club reçoivent ladite liste avant publication et pourraient la faire parvenir aux joueurs concernés.

Daniel Amireault demande pourquoi il faut envoyer un chèque par participant lors d'inscriptions multiples au lieu d'envoyer un seul chèque pour tous.

Réponse de Monique : C'est une décision administrative des clubs.

Réponse de Sylvain Coulombe : Ce n'est pas une règle imposée aux clubs.

Lise Verrault demande s'il est possible de s'inscrire et de payer par internet.

Réponse de Monique : Oui, cette façon de faire est maintenant acceptée et est acceptable à la condition que les participants reçoivent un accusé de réception dans les 48 heures. Et si le paiement sur place est accepté, le club devra s'assurer de disposer du personnel nécessaire afin de ne pas créer d'attente induite.

Lyne Boisvert mentionne que si un module de dons est mis en place sur le site de la FQCSF, on examinera la possibilité d'ajouter un module d'inscriptions-en ligne.

#### **Rapport d'activités de la FISF (Françoise Marsigny)**

Françoise fait la lecture de son rapport.

**Rapport annuel, pages 22 et 23**

**Pause dîner de 12 h 15 à 13 h.**

## **Agent de bureau de la FQCSF (Gaétan Plante)**

Gaétan fait la lecture de son rapport.

**Rapport annuel, page 5**

Lyne remet un cadeau à Gaétan pour souligner son départ à la retraite et le remercie chaleureusement pour son dévouement au cours des vingt ans qu'il a consacrés à la Fédération.

### **8. RAPPORT FINANCIER 2017-2018 ET PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2018-2019**

Francine Plante dépose et commente les documents suivants :

État des résultats 2017-2018 et Prévisions budgétaires 2018-2019	<b>Annexe 5</b>
Bilan au 31 mars 2018	<b>Annexe 6</b>
États financiers produits par Michel Cournoyer CPA inc.	<b>Annexe 7</b>
Dépenses faites en 2017-2018 : OSBL reconnu	<b>Annexe 8</b>

Commentaire de Françoise Marsigny : La FISF est en processus de voter pour offrir une subvention au COCM 2018.

Françoise mentionne aussi que l'an dernier, la FQCSF n'a pas réclamé la subvention pour les jeunes aux Championnats du monde de Martigny. Il s'agit du paiement par la FISF d'un billet d'avion si au moins deux jeunes sont inscrits aux CM et du paiement de deux billets d'avion, si plus de quatre jeunes y sont inscrits. La demande doit être faite par le président du C. A.

Françoise Marsigny demande s'il est possible de publier les états financiers un mois avant l'AGA afin d'avoir le temps de les analyser. Richard Lapointe répond que le C. A. doit d'abord les accepter et que les délais de production de ces documents font en sorte que la période d'un mois est trop longue.

Richard Lapointe demande à quelle hauteur la FQCSF est responsable du déficit possible des CM – Tremblant - 2018 et quel montant est à prévoir pour le combler.

Lyne Boisvert mentionne que, selon le dernier budget provisoire fourni par le COCM 2018 à la mi-mai, le déficit pourrait s'établir à 20 000 \$. Le fonds Bédard-Mercier, dans lequel une somme de 38 000 \$ a été versée, servira à l'éponger.

### **9. DISCUSSIONS SUR LES SUJETS PROPOSÉS PAR LES MEMBRES**

Aucun sujet n'a été proposé par les membres.

### **10. RATIFICATION DES ACTES POSÉS PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DURANT L'EXERCICE 2017-2018**

Daniel Amireault propose la ratification des actes posés par le Conseil d'administration de la Fédération québécoise des clubs de Scrabble® francophone durant l'exercice 2017-2018.

Renée Lajeunesse appuie.

La proposition est acceptée à l'unanimité.

### **11. PROCÉDURES D'ÉLECTION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Françoise Morin propose Roland Grand'Maison comme président d'élection. Sylvie Paulhus propose Lyne Boisvert comme secrétaire d'élection.

Gaston Bernier appuie.

Le président d'élection demande aux quatre administrateurs sortants, Guillaume Fortin, Luc Perron, Guy Couture et Danielle Neveu, leurs intentions quant au renouvellement de leur mandat. Guy et Danielle ne souhaitent pas poursuivre. Guillaume et Luc sollicitent un nouveau mandat. Outre les quatre mandats de deux ans qui se terminent, il faudra également pourvoir un mandat d'un an à la suite de la démission de Lyne Boisvert.

On procède aux mises en candidature.

- Renée Lajeunesse propose Richard Lapointe.
- Michèle Gingras propose Luc Perron.
- Guy Labrecque propose Guillaume Fortin.
- Daniel Amireault propose Danielle Neveu.
- Lucie Dion propose Jean-Simon Tremblay.
- Guillaume Fortin propose Guy Couture.
- Gilles Couture propose Gaston Bernier.

On demande l'arrêt des mises en candidature.

- Gaston Bernier refuse sa mise en candidature.
- Guy Couture refuse sa mise en candidature.
- Jean-Simon Tremblay accepte sa mise en candidature.
- Danielle Neveu refuse sa mise en candidature.
- Guillaume Fortin accepte sa mise en candidature.
- Luc Perron accepte sa mise en candidature.
- Richard Lapointe accepte sa mise en candidature.

Guillaume Fortin désirant prendre le mandat d'un an, les personnes suivantes sont élues par acclamation :

- Richard Lapointe
- Luc Perron
- Guillaume Fortin
- Jean-Simon Tremblay

Un poste de deux ans reste à pourvoir.

## **12. AJOURNEMENT**

L'assemblée est ajournée à 14 h pour permettre au nouveau Conseil d'administration de se réunir.

---

**Lyne Boisvert, présidente**

---

**Danielle Neveu, secrétaire générale**

### 13. RETOUR EN ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Le nouveau conseil d'administration revient à 14 h 30.

Francine Plante présente le nouveau Conseil d'administration pour l'année 2018-2019.

- Président : Sylvain Coulombe
- Vice-président : Richard Lapointe
- Secrétaire général : Guillaume Fortin
- Trésorière : Francine Plante
- Administrateur : Luc Perron
- Administrateur : Jean-Simon Tremblay

### 14. VARIA

**Sujet 1** – Gaétan Plante demande à M<sup>e</sup> Grand'Maison de faire le tirage de quinze noms parmi les 38 personnes qui ont demandé d'acheter l'un des ordinateurs qui seront utilisés aux CM. Malgré le fait que dix ordinateurs seulement sont encore disponibles, on pige quelques billets de plus, au cas où quelqu'un refuserait l'achat.

1. Odette Desmeules – MCM
2. Pauline Béliveau – BRO
3. Jacques Perreault – GBY
4. Francine Plante – SHR
5. Noëlla Lessard – LAV
6. Francine Bastille – MCM
7. Denis Jodoin – BOU
8. Valérie Forgues – BOU
9. Nicole Giroux – CDE
10. Odette Gagnon – RAW
11. Fabienne St-Amand – TER
12. Lucie Pagé – STL
13. Club C'est dur pour l'égo
14. Lynne Lapointe – OUT
15. Daniel Docquier – BOU

**Sujet 2** – Gilles Couture demande s'il est possible d'avoir une rencontre avec le C. A. afin de déterminer l'orientation à prendre avec la publication de l'Écho Scrab. Guillaume Fortin acquiesce à cette demande.

**Sujet 3** – Françoise Marsigny demande si le président entrant pourrait représenter la FQCSF aux réunions de la FISF aux CM Tremblant – 2018. Habituellement, c'est le président sortant qui y assiste à cause de l'achat d'un billet d'avion longtemps d'avance. Elle demande au C. A. de réagir rapidement.

**Sujet 4** – Dolorès Fortin mentionne que deux articles expliquant le classement international, écrits en collaboration avec Monique Desjardins, ont été distribués au CQ – Saint-Georges 2018. Ces articles devraient être publiés sur le site web de la Fédération puisque le classement international est utilisé dans les compétitions internationales, dont le CM – Tremblant 2018.

**Sujet 5** – Nicole Giroux remet en question le fait que l’augmentation de la cotisation des membres individuels n’a pas été discutée lors de l’AGA 2017 et que l’assemblée générale annuelle n’a pas eu son mot à dire en cette matière.

Lyne Boisvert répond que lors de la dernière AGA, il a été mentionné que le Conseil d’administration envisageait une augmentation de la cotisation des membres individuels, comme mentionné dans le procès-verbal de cette réunion. Elle rappelle de plus que l’assemblée des membres n’étant pas souveraine, ses pouvoirs sont limités et ne comprennent pas la fixation de la cotisation annuelle.

**Sujet 6** – Francine demande l’avis des délégués sur la nomination d’un vérificateur comptable.

M<sup>e</sup> Grand’Maison mentionne que l’embauche d’un vérificateur est un pouvoir accordé aux délégués présents à l’AGA. On peut procéder de deux façons, soit le C. A. en propose un, soit l’AGA présente des suggestions à cet effet.

Richard Lapointe souligne que c’est un choix important puisque c’est la vérification des finances de la Fédé par un organisme indépendant.

Nicole Giroux propose que si la trésorière du C. A., Francine Plante, est satisfaite des services obtenus de celui de cette année, il puisse être suggéré.

Guy Couture mentionne que nous pourrions obtenir une soumission pour trois ans de service. De plus, il serait souhaitable que ce rapport soit publié avant l’AGA afin d’avoir le temps d’analyser les résultats.

**Sujet 7** – Françoise Marsigny demande quelles seront les tâches du directeur général.

Luc Perron mentionne que dorénavant les directeurs de commissions se rapporteront au directeur général, que ce dernier se rapportera au président du C. A. et, en accord avec les exigences du MÉES, il devra réviser les règlements généraux, s’occuper de la gestion quotidienne des opérations, planifier les tournois fédéraux (ou en l’occurrence, trouver un comité organisateur pour chacun) et effectuer toute autre tâche connexe.

Guillaume Fortin rajoute que, comme déjà mentionné, les tâches dévolues au directeur de la Commission de la promotion seront dorénavant assumées par le directeur général.

Michèle Gingras remercie les administrateurs qui viennent de quitter le C. A.

## **15. LEVÉE DE L’ASSEMBLÉE**

Guy Couture propose la levée de l’Assemblée.

La séance est levée à 14 h 56.

---

**Lyne Boisvert, présidente**

---

**Danielle Neveu, secrétaire générale**